

DOCUMENTS DE TRAVAIL

N°74

Mars 2004



Mogni ALI

LE HANDICAP DE L'ÉDUCATION POUR LES ÉCONOMIES AFRICAINES

THE HANDICAP OF EDUCATION FOR THE AFRICAN ECONOMICS

Mogni ALI

RESUME – En Afrique au XIX^e siècle, l'école coloniale européenne a été mise en œuvre pour imposer ses conditions de civilisation aux peuples africains. En 1960, le nombre total d'élèves ou d'étudiants africains s'élevait à 13 millions. Plus de 10 000 écoles ont été construites. Plus de 100 000 instituteurs ou enseignants ont été recrutés. Les taux de scolarisation étaient de 36% dans le primaire, 3% dans le secondaire et 0,2% à l'université. En 2001, le nombre total d'élèves ou d'étudiants africains était de 72,8 millions dans le primaire, 23,7 millions dans le secondaire et 1,66 millions à l'université. Les taux de scolarisation atteignaient 72,1% dans le primaire, 30,1% dans le secondaire et 17,3% à l'université. Pourtant, les problèmes linguistique, financier et/ou éducatif inquiètent beaucoup les autorités ministérielles et universitaires africaines qui ont entamé des négociations avec les institutions internationales (Banque Mondiale, FMI). Dans chaque pays africain, le choix d'une langue nationale africaine est une solution souhaitable. C'est en Afrique où le coût de l'enseignement est le plus élevé. L'amélioration de la qualité de l'enseignement, à tous les niveaux en Afrique, est une condition nécessaire à l'accès au marché de l'emploi : l'Afrique a besoin plus des cadres et des techniciens. Les politiciens et les scientifiques africains doivent être d'accord pour limiter ou freiner les départs des cerveaux africains de leur continent.

ABSTRACT – In Africa, during the 19th century, european colonial school was implemented for dictate its terms of civilisation to African people. In 1960, the total number of african pupils or students was 13 millions. More than 10 000 schools have been constructed. More than 100 000 masters and professors have been recruited. The school rates were 36% in the primary, 3% in the secondary and 0,2% in the university. In 2001, the total number of african pupils or students was 72,8 millions in the primary, 23,7 millions in the secondary and 1,66 millions in the university. The school rates were 72,1% in the primary, 30,1% in the secondary and 17,3% at university. However, linguistic, financial and/or educative problems worry very much african authorities of education and university which entered into negotiations with the international institutions (World Bank, International Monetary Funds). In every african country, the choice of a national language is a desirable solution. It is in Africa where the cost of teaching is the highest. The improvement of the quality of teaching, in Africa, is a necessary condition to the access to employment market. Africa needs more executives and technicians. Politicians and scientists must be in agreement to limit or to brake the departures of African Brains from their continent.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
I- DE L'ECOLE COLONALE A L'ECOLE DE LA REPUBLIQUE EN AFRIQUE	4
A- La naissance de l'école coloniale : le rôle des missions religieuses	4
1- L'école coloniale française	4
2- L'école coloniale anglaise	5
3- L'école coloniale allemande	5
4- L'école coloniale portugaise	5
5- L'école coloniale belge, le rôle des agents du roi	6
B- L'école après l'indépendance : organisation et état des lieux	6
1- L'éducation de base	7
2- L'éducation secondaire	9
3- L'université	11
II- LES PROBLEMES MAJEURS DE L'EDUCATION EN AFRIQUE	13
A- Les difficultés linguistiques	13
B- Les difficultés financières	14
C- Les problèmes de qualification	15
D- La marginalisation des scientifiques	16
III- VERS UN NOUVEAU PROGRAMME EDUCATIF AFRICAIN	17
A- Les points de départ	18
B- Le contenu d'une réforme	18
C- Pour rendre la réforme plus efficace	19
CONCLUSION	21
ANNEXE N°1	22
BIBLIOGRAPHIE	23

INTRODUCTION

En Occident, l'instruction (généralisation, obligation et gratuité de l'enseignement primaire, secondaire et universitaire) et la démocratisation de cette instruction ont joué un rôle fondamental dans la croissance et le développement économiques de tous ces pays, ce qui n'est pas le cas dans les pays en développement, notamment en Afrique. L'éducation est donc l'action de développer les facultés morales, culturelles, physiques, scientifiques et intellectuelles au niveau de l'individu mais aussi elle est la connaissance et la pratique des usages (politesse, bonne conduite, bonnes manières,...) de la société toute entière. L'éducation sous-entend ou englobe des notions fondamentales telles la connaissance et la demande physique et sociale, ce qui permet une action sur celle-ci. Par exemple l'invention (facultés d'inventer, d'imaginer, de produire des procédés, des instruments, des techniques, des technologies,...) est l'une des notions où le savoir est directement impliqué. En matière d'invention, le principe destruction/reconstruction met au centre de l'activité économique le rôle de l'innovation en tant que processus interactif visant à combiner des nouveaux procédés (méthodes, théories, prototypes,...) et des nouveaux produits destinés à être mis en vente sur un marché où la concurrence est la loi fondamentale qui régit les échanges. Quel est l'impact, l'état des lieux de l'éducation en Afrique et quelles sont ses conséquences sur la croissance et le développement ?

Les progrès des connaissances, l'amélioration des qualifications, le savoir-faire industriel, l'observation des phénomènes, les sciences expérimentales et la théorisation de l'économie entraînent les transformations qui modifient les comportements et qui intègrent durablement le développement économique. Le développement est donc une mutation repérable par des coefficients économiques et sociaux tels que le nombre d'ordinateurs, de médecins, d'étudiants, de chercheurs par habitant, le nombre de films nationaux, le taux d'alphabétisation, etc. Selon François Perroux (*L'Economie du XX^e siècle*, PUF) le développement est donc la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global. Il est aussi un phénomène d'accumulation, largement irréversible et séculaire, il inclut la croissance et même des phases de crises. En ce sens, le développement est inséparable du sous-développement. C'est la raison pour laquelle certains économistes (Karl Marx et les économistes marxistes) refusent de séparer développement et sous développement parce qu'ils mettent en évidence les formes de dépendance, les conflits et les enjeux d'une économie largement mondialisée dans laquelle le capital, de plus en plus internationalisé, impose une division internationale de la production, où développement et sous-développement sont en relation au sein d'un système global.

L'école a évolué en Afrique mais les résultats restent encore loin d'être satisfaisants. Les difficultés économiques, financières et éducatives provoquent des blocages parce que les classes sont surchargées en effectifs, le marché de l'emploi saturé et les familles pauvres sont dans l'incapacité de supporter le coût élevé de l'enseignement à tous les niveaux. Les solutions proposées suscitent des critiques et des contradictions. L'école coloniale a été non seulement un lieu privilégié où les enfants des colons européens s'instruisaient mais aussi un carcan pour les chefs africains de la décolonisation. Il est, en effet, important de savoir que l'école avant l'indépendance (entre environ 1900 et 1945) faisait face à des difficultés nées des quelques familles africaines qui ne voulaient pas laisser leurs enfants aller à l'école coloniale parce que celle-ci, pour ces familles, était considérée comme maléfique et immorale.

Après l'indépendance, l'école s'est toujours heurtée à ces mêmes problèmes familiaux avant de commencer à rencontrer les difficultés économiques, financières et/ou éducatives.

Une première partie sera consacrée à l'analyse de l'évolution de l'enseignement formel en Afrique et ses résultats en matière de scolarisation. Une deuxième partie sera développée pour étudier les difficultés majeures liées à l'éducation dans les pays africains. Une troisième partie présentera un certain nombre de propositions faites par les chefs d'Etat africains et par les institutions internationales (Banque Mondiale, FMI,...) visant à traiter les problèmes auxquels l'éducation doit faire face en Afrique aujourd'hui.

I- DE L'ECOLE COLONIALE A L'ECOLE DE LA REPUBLIQUE EN AFRIQUE

La naissance de l'école en Afrique est l'aboutissement de plusieurs efforts conjugués par les Européens à travers le temps. L'Afrique est l'un des continents qui ont été conquis pour des raisons économiques, politiques et commerciales. L'école est la cause et la conséquence qui a permis aux Européens de véhiculer facilement les valeurs de leur civilisation pour les transmettre à tous les autres peuples du monde entier mais aussi de former des élites locales qui doivent aider à la gestion locale des affaires (administration, comptabilité,...). De plus, l'école a été le seul moyen qui a donné aux colons européens la possibilité de pouvoir communiquer avec les populations locales qu'ils exploitaient durant la période de la colonisation.

Avant le XV^e siècle, aucune structure scolaire n'a existé en Afrique Noire. Vers la fin du Moyen-Âge, des madrassas (apprendre à lire et à écrire en arabe et connaître les piliers de l'Islam) ont été construites en Egypte. C'est à partir du XI^e siècle que l'Islam a été introduit au Maghreb pour pénétrer, ensuite, en Afrique Noire vers le XIV^e siècle.

A- La naissance de l'école coloniale : le rôle des missions religieuses

L'Afrique est le troisième continent mondial découvert en 1471 par des navigateurs portugais. Un bon nombre de pays européens a envoyé des représentants en Afrique afin d'établir les conditions et les règlements nécessaires à la colonisation, à la délimitation des frontières et à la possession des territoires conquis. Ce temps qui s'est écoulé entre le XV^e et XIX^e siècles a été une phase de préparation à la colonisation qui s'est traduit le plus souvent par des conflits entre les pays européens déjà en compétition en Afrique.

1- L'école coloniale française

Le Français Faidherbe a imposé l'occupation de l'Afrique Occidentale Française (AOF) par le lieutenant Mage qui a fixé son siège à Bamako au Mali à partir des années 1890. Le Gabon, le Niger, la Côte d'Ivoire ont été placés sous l'autorité des gouverneurs, Binger était gouverneur de la Côte d'Ivoire en 1893. Le Comité français de l'Association Internationale Africaine (AIA), sous l'autorité de Savorgnan de Brazza, avait comme but d'abolir la traite des Noirs en 1876. Les Français avaient en possession Zanzibar depuis 1864 mais l'ont cédé aux Anglais en 1890. Ils occupaient Obok en 1883, le Djibouti en 1888 et Madagascar en qui a été échangé contre Zanzibar en 1890 (Anne Stamm)¹. Mais, la concurrence a été vive entre les Anglais et les Français. En France métropolitaine depuis 1885, une Ecole coloniale et une Ecole civile recrutaient et formaient les administrateurs de la France d'Outre-Mer. Tous les services ont été organisés sur le modèle de la métropole. Après que les Français se sont installés, en 1936, les missions des Pères ont commencé à créer des écoles qui comptaient, à

¹ Anne Stamm. « Afrique de la colonisation à l'indépendance ». Collection encyclopédique 1998 et Que sais-je ? page 45 à 62.

cette date, 92 000 élèves dont 9 000 étaient pour les écoles laïques. L'enseignement progressait dans toutes les villes mais il n'atteignait pas 10% de la jeunesse dans les pays comme le Sénégal où les lycées étaient localisés à Saint-Louis et à Dakar et où l'école William-Ponty a été destinée à former les instituteurs et les futurs dirigeants des pays de l'Afrique de l'Ouest. L'enseignement devait s'adapter aux traditions locales, aux attitudes et aux besoins des Africains mais aussi aux exigences de la métropole. Finalement, l'enseignement de la langue et des valeurs françaises a été le message des missions qui ont formé bon nombre des chefs de la décolonisation.

2- L'école coloniale anglaise

En 1850, les Anglais se sont installés au Nigeria où un Consul a été nommé à Lagos et où les Britanniques ont commencé à chasser les Hollandais durant la période allant de 1864 à 1874. Au Ghana, un protectorat de sa Majesté sur les populations locales a été formé en 1873. Au Soudan, le général Brière de l'Isle a ordonné la construction d'une route de 150 kilomètres pour relier les points de navigation entre le Sénégal et le Niger. Ils contrôlaient Mombasa et Barava entre 1822 et 1823, l'Éthiopie depuis 1868, l'Île de Sainte-Hélène et le Cap depuis 1815. La découverte de l'or et du diamant dans les régions a renforcé la domination britannique en Afrique du Sud depuis 1835. En 1920, ils avaient en possession la Rhodésie devenue le Zimbabwe aujourd'hui, la Namibie et le Botswana. Ils ont occupé l'Égypte en 1882 et récupéré le Soudan en 1885 et Zanzibar en 1890. L'école a été l'une des composantes essentielles de la colonisation britannique et c'est pourquoi elle a été toujours l'œuvre des missions. En 1930, les Kikuyu ont été formés dans les écoles britanniques. Mais, ce qu'il faut souligner est que le développement de l'enseignement, à tous les niveaux, se heurtait aux problèmes raciaux : le fanatisme anti-Blanc chez les populations colonisées ; la ségrégation raciale ou « l'apartheid » chez les populations blanches colonisatrices. L'enseignement et l'assistance médicale ont été contrôlés par un gouvernement mis en place en 1907 et assisté par le Conseil législatif et par le Conseil exécutif créés en 1920.

3- L'école coloniale allemande

Les Allemands se sont appropriés le Togo et le Cameroun sous protectorat dirigé par le Docteur Nachtigal en 1884. Ils ont découvert l'importance du fleuve Congo sur les autres fleuves notamment ceux qui traversaient l'Afrique équatoriale. Le Comité allemand dirigé par Bohn et Reichard a préparé l'occupation des vastes territoires sur la Côte orientale. Mais, les Allemands n'ont pas eu le temps de construire des véritables écoles car, à la fin de la guerre 1914-1918, ils ont perdu le Togo et le Cameroun placés sous mandat français et en 1945 ils ont perdu, à nouveau, la Namibie placée sous mandat d'Afrique du Sud². L'Allemagne n'occupe plus de territoires en Afrique.

4- L'école coloniale portugaise

Les Portugais ont assiégé la ville de Laudana et la ville de Cabinda et ainsi ils ont installé quelques 1832 de leurs concitoyens dont 150 femmes en Angola, au Mozambique, en Guinée portugaise, au Cap-Vert et à Sao Tomé et Príncipe. Leur objectif principal était de contrôler une partie de l'Océan Atlantique et de l'Océan Indien. A cette occasion, les missions portugaises ont pu fournir un gros effort dans les domaines de la santé et de l'assistance. L'instruction a été confiée aux missions mais, en réalité, il y avait peu d'écoles publiques car

² Anne Stamm. « Afrique de la colonisation à l'indépendance ». Collection encyclopédique 1998 et Que sais-je ? page 65 à 70.

cette instruction a été composée de trois niveaux différents : un enseignement rudimentaire de 3 ans a été destiné à tous ceux qui n'ont pas appris la langue portugaise ; il était interdit d'entrer directement à l'école primaire qui était la seconde étape de formation ; des classes de l'enseignement secondaire ont été ouvertes en Angola où il y avait seulement 5 lycées, une école normale qui formait les instituteurs, 226 médecins dont 72 à Luanda, 131 infirmiers, un Institut de médecine tropicale, quelques hôpitaux des compagnies privées de la Diamang ou du chemin de fer de Benguela et au Mozambique où existaient uniquement 3 lycées, quelques établissements privés classiques, techniques et professionnels et une école normale. En Angola et au Mozambique, les études supérieures se faisaient au Portugal et jusqu'à 1959, on comptait dans ces deux colonies 15 hôpitaux publics, 62 hôpitaux privés et 67 dispensaires et postes de secours sommairement équipés et situés en brousse³.

5- L'école coloniale belge : le rôle des agents du roi

Les Belges ont envoyé des agents du roi Léopold II qui ont occupé le Congo Kinshasa en 1879. Le Comité belge devenu Comité du haut Congo a ordonné le transfert d'une infrastructure économique et politique aux entreprises de Stanley qui a découvert l'importance du fleuve Congo sur les autres fleuves et qui a dirigé des travaux de construction territoriaux. Les négociations de 1884 et de 1885 ont abouti à la transformation de l'Association Internationale en un Etat indépendant du Congo dont Léopold II, mort en 1909, a été le Souverain⁴. Sous le consulat de l'explorateur Gerhard Rohlfs en 1885, les Belges ont voulu occuper Zanzibar pour des raisons économiques, politiques et commerciales mais ils ont fini par se localiser au Congo Kinshasa. La colonisation belge n'avait pas des particularités sur l'organisation de l'enseignement à tous les niveaux en Afrique. Il faut simplement se référer aux modalités de l'école coloniale française et on comprendra facilement l'attitude des Belges en matière d'éducation en Afrique où ils avaient un domaine colonial très restreint par rapport à la France et à l'Angleterre.

En effet, dès leur arrivée en Afrique, les Européens ont pensé, d'abord, à l'éducation de leurs propres enfants. Entre le XV^e et le XIX^e siècles, les colons européens ont décidé de construire des écoles destinées à instruire les enfants des familles européennes se trouvant sur le continent africain. Ces écoles ont fonctionné, tout au long de la période coloniale, selon les modalités des écoles métropolitaines. Au début du XX^e siècle, la gestion locale des affaires a été l'une des causes qui ont obligé les Européens de changer d'attitude et de comportement vis-à-vis des populations africaines. Une première loi de 1900 a autorisé le recrutement sélectif de quelques bons élèves de familles africaines plus aisées ou de quelques excellents élèves africains se faisant remarquer par leur intelligence. L'école coloniale a ainsi continué à recruter progressivement et lentement des enfants africains en fonction des besoins locaux et selon que les familles africaines acceptent de laisser leurs enfants fréquenter l'école coloniale. Dans les années 1960, l'école de la République a défini un objectif qui est celui de rendre l'école obligatoire en Afrique. Aujourd'hui, cette initiative a donné des résultats non négligeables mais l'éducation en Afrique reste un problème délicat à résoudre puisque presque la moitié des enfants africains ne sont pas encore scolarisés.

B- L'école après l'indépendance : l'organisation et l'état des lieux

³ Anne Stamm. « *Afrique de la colonisation à l'indépendance* ». Collection encyclopédique 1998 et Que sais-je ? page 20 à 44.

⁴ Anne Stamm. « *Afrique de la colonisation à l'indépendance* ». Collection encyclopédique 1998 et Que sais-je ? page 62 à 85.

L'éducation, au sens large du terme, correspond à des valeurs fondamentales tels que développer l'intelligence, valoriser les traditions, les mœurs et l'éthique au sein de la société. L'objectif essentiel de l'éducation est de former les individus mais aussi de constituer le potentiel scientifique et technique national (PSTN) qui est l'ensemble des activités sociales liées à la promotion de l'information scientifique et technique, à son développement et à sa diffusion⁵. Le PSTN regroupe ainsi l'ensemble des ressources qui vont concourir au développement de la scolarité et de l'éducation, de l'enseignement de base à l'enseignement supérieur.

1- L'éducation de base

L'enseignement primaire devrait, selon l'expérience, jeter les bases de l'alphabétisation (il s'agit tout simplement de savoir lire, écrire et compter), des notions d'hygiène et de santé et des éléments de compréhension de ce qui est le plus utile pour mieux vivre en harmonie avec son entourage.

Dans la plupart des pays d'Afrique, beaucoup des personnes adultes restent non alphabétisées et cela se concrétise par le calcul d'un taux d'alphabétisation qui évolue, selon Mohamed Tamim (2002), entre 40% et 85%, ce qui est encore insuffisant dans tous les cas. Dans les années 1990 et selon Pierre Merlin (1998), les études statistiques ont révélé que parmi 32 pays étudiés, seuls 23 avaient au moins 50% d'adultes non alphabétisés et 9 pays étudiés sur 32 ont présenté un taux de plus de 70% d'analphabètes. Ces résultats statistiques justifient, à l'heure actuelle, la nécessité de généraliser le processus d'alphabétisation au profit de tous les Africains. L'organisation économique et sociale des pays, seulement les pays africains, dépend de plus en plus de l'apprentissage et de la recherche scientifique : l'éducation de base offre les premières bases d'un enseignement général et/ou technique supposé cohérent aux enfants qui sont les éventuelles élites non seulement politiques et économiques mais aussi de toutes les strates sociales. L'enquête⁶ réalisée au Mali en 1993 a montré sur le plan scolaire non seulement que les enfants africains sont très motivés parce qu'ils désirent constamment aller à l'école mais aussi que le coût de l'enseignement peut être relativement limité si les pays africains arrivent à adopter des méthodes communes efficaces comme les méthodes de substitution des langues nationales africaines, la définition des programmes d'hygiène compatibles aux besoins locaux, la connaissance et la protection de l'environnement (organiser et mécaniser l'agriculture en améliorant la vie rurale et en restructurant le milieu urbain). Ces constats indiquent clairement que partout en Afrique les familles sont mieux disposées à financer les études de leurs enfants à savoir le paiement des frais de l'internat, les fournitures scolaires, etc. Dans presque tous les pays africains, l'enseignement primaire public est gratuit et cette gratuité reste extrêmement souhaitable. De même, la formation des adultes est une nécessité fondamentale car la spécialisation et la professionnalisation exigent la possession d'un minimum de connaissances théoriques et pratiques : l'apprentissage favorise les opportunités de création d'emploi.

L'extension de l'enseignement primaire doit se faire dans les meilleures conditions possibles parce que cet enseignement primaire est l'une des composantes essentielles du développement et c'est pourquoi il est important d'augmenter le taux de scolarisation. Il est indispensable, fondamental et même urgent de mobiliser les moyens nécessaires permettant de rendre plus efficace l'enseignement primaire pour donner plus de chance à tous les enfants africains. Actuellement les taux nets de scolarisation sont variables d'un pays à l'autre. Au Mali, en 1990, un enfant sur quatre (1/4) allait à l'école primaire alors que dans d'autres pays

⁵ Blandine Laperche. « *Appropriation de l'information scientifique et technique, innovation et normalisation des connaissances scientifiques et techniques* ». Thèse de doctorat en sciences économiques, 1996/1997. Economie industrielle, page 100.

⁶ Guy Belloncle, op. cit., 1994, page 10 à 23 et 75 à 104.

plus de la moitié des enfants est scolarisée (Pierre Merlin, 1998). Dans cette même année tenant compte d'un échantillon de 12 pays africains, un enfant sur deux (1/2) allait à l'école primaire. La scolarisation est beaucoup plus forte dans les villes où plus de 60% des enfants vont à l'école que dans les campagnes où moins 40% des enfants sont scolarisés. Les filles sont moins nombreuses que les garçons dans l'enseignement primaire mais parfois cette tendance tend à l'égalisation (le nombre de garçons presque égal au nombre de filles). Dans les zones rurales moins de 20% des jeunes arrivent à franchir les classes de fin de cycle primaire. Dans beaucoup de pays africains les classes, dans les écoles primaires, sont fréquemment chargées, soit en moyenne 60 à 100 élèves par classe (PNUD, 1994 ; Pierre Merlin, 1998).

Au Togo, une enquête⁷ réalisée en 1993 apporte des indications sur les relations entre les caractéristiques d'une école et les acquisitions de connaissances des élèves. Ces indications au nombre de cinq doivent faciliter les analyses en ce qui concerne l'amélioration des résultats et le coût de la scolarisation des enfants africains. Le type de construction de l'école (béton, banco ou branchages) n'a aucune influence décelable sur la réussite ou l'échec d'un élève. Le niveau des connaissances acquises varie très peu avec le nombre d'élèves par classe (entre 40 et 80 élèves par classe). Dans les deux premières classes du primaire (cours préparatoire première année et deuxième année), le niveau de formation de l'instituteur varie entre le certificat d'études et le brevet d'enseignement du premier cycle (BEPC) et cela n'a aucune influence sur la réussite et l'échec des élèves. Dans les dernières classes de l'école primaire (CM1=cours moyen première année, CM2=cours moyen deuxième année), la présence d'un instituteur possédant le BEPC devient un avantage actif. Dans une même classe, la coexistence d'enfants de deux niveaux différents mais très voisins est avantageuse. La possession par chaque élève d'un livre de lecture a un effet très bénéfique. Or, la fourniture d'un manuel à chaque élève ne présente qu'un coût faible par rapport à celui des autres facteurs énumérés d'amélioration.

Plusieurs mesures sont prises afin d'instaurer un système éducatif plus efficace pour les Africains. La première est d'augmenter le nombre d'écoles tout en diminuant le coût de la scolarité. Après l'indépendance du continent africain, la construction des écoles est lancée en grande série avec des matériaux locaux et des structures simples adaptés aux besoins de chaque pays. Entre 1985 et 1987, le Sénégal a réduit de moitié le coût de la scolarisation par élève et aujourd'hui, cette politique continue à donner des résultats satisfaisants puisque les parents d'élèves envoient de plus en plus leurs enfants à l'école sans être effrayés par les dépenses scolaires. Depuis les années 1990, une initiative proprement attribuée à une grande partie des pays africains va croissant avec l'augmentation du taux de scolarisation combiné des enfants et du taux d'alphabétisation des adultes. Cette initiative est la suivante : dans les régions rurales de l'Afrique, les villageois construisent eux-mêmes les écoles où leurs propres enfants vont suivre leurs études⁸. La deuxième est de réduire le nombre d'enseignants pour un nombre d'élèves donné et cela pourrait se faire en augmentant le nombre d'élèves par classe et en diminuant le nombre d'heures de cours des élèves (3 heures le matin pour la moitié des élèves et 3 heures l'après-midi pour l'autre moitié). Cette politique est appelée « la double vocation » ou « le double flux ». En France, depuis les années 1994, le nombre d'heures de classes primaires a été diminué et ramené à 3 heures par jour. L'application, en Afrique, de cette méthode a induit des économies importantes dans les arrangements entre l'Administration de l'Education Nationale et les Syndicats d'instituteurs et du personnel scolaire. Cette méthode est surtout empirique pour une partie d'écoles primaires. Au Nigeria,

⁷ Equipe africaine organisée et chargée, au sein de la Coopération Scientifique Inter-Africaine, de réaliser cette enquête au Togo et publiée en 1994 en collaboration avec le Rapport Mondial sur le développement humain du PNUD, cité par Pierre Merlin : « *L'espoir pour l'Afrique Noire* », deuxième édition Présence Africaine, 1998, page 448, 473, 474, 478, 484, 486, 488.

⁸ Pierre Merlin. « *Espoir pour l'Afrique Noire* », 1998. Deuxième édition : Présence Africaine, 1998, page 40 à 90.

cette méthode entraîne aussi des économies dans le domaine de la construction et de l'aménagement de l'infrastructure scolaire puisque dans une journée deux groupes distincts d'élèves pourront faire cours par permutation (le premier groupe fera cours le matin et le deuxième groupe l'après-midi). La troisième est source de régulation parce qu'elle porte sur une nouvelle orientation qui est le recours à l'enseignement privé. Cette nouvelle orientation pourrait, dans les meilleures conditions, soulager les dépenses publiques si les écoles primaires publiques sont de bonne qualité sur un territoire national qui se développe en infrastructure.

Si ces trois mesures sont insuffisantes pour atteindre, dans peu d'années, la scolarisation complète au niveau primaire, alors il serait souhaitable d'ajouter les deux propositions suivantes déjà en application en Afrique de l'Ouest à partir de 1994. D'un côté, l'éducation de base est un système éducatif à coût réduit permettant de démocratiser le processus d'apprentissage. Elle doit apporter à chacun un minimum des notions de lecture, d'écriture et de calcul. Mais aussi, elle doit apporter des connaissances pratiques facilitant la vie en famille dans les villes et dans les villages. De l'autre côté, l'éducation de base doit être mise en place dans tous les villages et dans les quartiers des villes où il n'y a pas actuellement d'enseignement primaire et où le budget national ne permet pas de créer rapidement des structures scolaires adaptées aux besoins actuels⁹. Cette solution est intéressante parce qu'elle diminue énormément les charges financières de l'Etat dans la mesure où la durée de la scolarité, dans le cycle primaire, est réduite à trois ans au lieu de quatre ans dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest, le nombre d'heures de cours par semaine est réduit à trois heures par jour et surtout, en milieu rural, le village prend en charge la majeure partie des dépenses liées à la scolarité. Finalement, la généralisation de l'enseignement primaire de type classe, permet aux pays pauvres africains d'évoluer vers une scolarisation plus ou moins supportable et de favoriser, dans peu de temps, le développement et la vie culturelle. L'éducation de base mérite au moins des analyses et des expériences. Elle est donc rendue possible financièrement et à long terme même si la gestion, la corruption et le gaspillage demeurent des obstacles de grande envergure.

2- L'éducation secondaire

L'enseignement secondaire a un rôle à jouer dans les sociétés africaines car il prépare les élèves à suivre les différents enseignements supérieurs. Il forme les cadres nécessaires aux activités économiques, culturelles et administratives. La principale mission de l'enseignement secondaire est de former des jeunes capables de tenir, de façon satisfaisante, des emplois dont la société a besoin. C'est pourquoi l'enseignement secondaire doit être plus concret pour mieux s'adapter aux besoins économiques et culturels nationaux et beaucoup plus ouvert sur l'extérieur (les agriculteurs, les industriels et les commerçants). Les lycéens devraient avoir des occasions de rencontrer des personnes ayant des fonctions ou des responsabilités dans la vie économique et sociale (on peut organiser par exemple des exposés dans les classes, des stages de courte durée chez un agriculteur ou un artisan,...). En milieu rural, il serait intéressant que les collèves possèdent une partie d'exploitation agricole encadrée par un moniteur compétent. L'objectif est que l'élève soit bien instruit, de façon active, des caractéristiques du milieu économique, agricole et/ou urbain qui l'entoure. En Europe et en Afrique, l'enseignement secondaire est divisé en deux grandes orientations : l'accès à la vie professionnelle (CAP, BEP, BTS,...) ; l'accès à l'enseignement supérieur (Universités). D'une part, l'enseignement général doit éviter de former des intellectuels dépourvus de toute formation pratique. De l'autre côté, l'enseignement technique ne doit pas produire des

⁹ Guy Belloncle, cité par Pierre MERLIN dans « *Espoir pour l'Afrique Noire* ». Deuxième édition, 1994, page 313 à 318.

techniciens dépourvus de toute culture générale. Enfin, pour corriger les excès, des composantes techniques qui sont introduites dans l'enseignement général et des composantes générales qui sont introduites dans l'enseignement technique, il serait intéressant de créer des collèges mixtes dans lesquels les matières générales et les cours techniques s'équilibreraient à peu près¹⁰. L'objectif est d'éviter de former des personnes trop purement intellectuelles ou trop purement manuelles. Il faut par ailleurs maintenir des collèges purement intellectuels et des collèges purement techniques pour une pédagogie claire et précise dans les objectifs et les besoins de l'éducation nationale.

L'enseignement secondaire forme en priorité les cadres du pays qui sont, en majorité, des hommes. Il est pour les filles un enseignement très important car ce sont les femmes qui transmettent une grande partie des connaissances et des valeurs aux enfants. La scolarisation des enfants tend à réduire la natalité, ce qui est favorable pour la société africaine et son développement durable : plus la croissance démographique d'un pays est maîtrisée, plus ce pays tend à accroître durablement son développement. La production industrielle et la démocratisation de l'enseignement visent à faire disparaître la surpopulation, la misère, les taudis, l'extrémisme, l'émigration en masse et les guerres en tous genres. Ainsi, Mohamed Tamim¹¹ aborde l'analyse en termes de stratégies de développement pour mettre en évidence la relation entre l'éducation et l'économie nationale : un taux élevé d'alphabétisation correspond à un taux élevé d'industrialisation et à un taux faible de croissance démographique. On peut donc voir et comprendre que le taux élevé d'industrialisation entraîne l'augmentation, en grandes quantités, des biens nationaux y compris les produits agricoles pour lutter contre la famine.

Le tableau n°1 illustre, par des données statistiques de 1985, l'approche de Mohamed Tamim que nous venons d'expliquer.

Tableau n°1: L'approche de Mohamed Tamim, selon des données statistiques de 1985.

	Taux d'alphabétisation en pourcentage	Taux de développement économique		Taux de croissance démographique en pourcentage
		Taux d'industrialisation en pourcentage	Espérance de vie à la naissance en années	
Maroc	70,7	15,5	59,1	2,6
Kenya	59,2	13,2	56,5	3,6
Mozambique	16,6	6,1	42,2	2,5
Côte d'Ivoire	40	10	52	
Allemagne	100	40	68,9	-0,14
USA	80	20	75,5	0,6
Japon	100	24	75,5	0,4
Bresil	73	16,2	62,3	2

Source : « *Le spectre du Tiers-Monde : Théorie de la thiersmondisation* », L'Harmattan, 2002, pages 42 à 47.

Ainsi, quand l'activité industrielle d'un pays est plus dynamique, la relance du crédit, par les institutions financières et bancaires nationales (Banque Centrale, Banques Commerciales,...) et internationales (Banque Mondiale et Fonds Monétaire International), tend à stimuler la croissance économique. Selon Pierre Merlin¹² en 1994, le taux brut de la scolarisation dans le secondaire était voisin de 14% mais les variations sont fortes d'un pays à l'autre : sur 39 pays africains, 11 avaient un taux inférieur à 10% et deux pays africains seulement avaient un taux supérieur à 30%. Dans la plupart de ces pays africains, on trouve dans les classes des lycées 2 filles pour 3 garçons (Pierre Merlin)¹³. Les autorités doivent alors

¹⁰ Iba Der Thiam. « *A l'issue de la 40^e Conférence Internationale de l'Education* », soutien de la Coopération, Paris, 1988.

¹¹ Mohamed Tamim « *Le spectre du Tiers-Monde : Théorie de la thiersmondisation* ». Essai de décembre 1998, page 26 à 31.

¹² Pierre Merlin. « *Espoir pour l'Afrique* ». Préface de Jacques Diouf et Jacques Delors. Deuxième édition : Présence Africaine, 1998. Page 319 à 340.

¹³ Pierre Merlin. « *Espoir pour l'Afrique* ». Préface de Jacques Diouf et Jacques Delors. Deuxième édition : Présence Africaine, 1998. Page 318 à 341.

généraliser l'enseignement primaire afin d'arriver à atteindre un taux brut optimal de scolarisation dans l'enseignement secondaire. Il serait sage de fixer un taux d'admission dans le secondaire à un niveau correspondant aux besoins de l'économie nationale. L'analyse du Tableau n°3 (Annexe1) met en évidence le rôle de l'éducation dans le niveau de croissance et de développement atteint par les pays. Les pays industriels ont des taux de scolarisation élevés (taux de scolarisation combiné des enfants de plus de 85%) et l'espérance de vie à la naissance atteint 77 ans en moyenne dans les pays de l'OCDE. Ces pays sont aussi ceux qui forment le groupe des pays à revenus élevés (supérieur à 9 206\$, Banque Mondiale, 2002/2003) et à niveau de développement humain élevé (PNUD, 2003). En revanche, les pays en développement et plus encore les pays d'Afrique subsaharienne sont caractérisés par des taux de scolarisation des enfants et d'alphabétisation des adultes moyens ou faibles (taux de scolarisation entre 30% et 60% et d'alphabétisation entre 45% et 74,5%). De même, (et ceci est lié, comme nous l'avons souligné plus haut), l'espérance de vie à la naissance est aussi bien plus faible (47 ans à 64,4 ans). Enfin, tous ces pays sont classés dans la catégorie des pays à revenus moyens (entre 746\$ et 2 975\$, Banque Mondiale, 2002/2003) ou faible (inférieur ou égal à 745\$, Banque Mondiale, 2002/2003) et à niveau de développement humain moyen ($0,511 < IDH < 0,722$, PNUD, 2002) ou faible ($0,275 < IDH < 0,499$, PNUD, 2002). De fait, ces résultats justifient une réflexion sur les stratégies de développement de l'éducation en Afrique. Cela suppose que les responsables de l'éducation nationale doivent définir les conditions d'entrée dans le secondaire, l'amélioration de l'efficacité de l'enseignement, un ajustement du nombre d'élèves aux besoins estimés de l'économie afin d'abaisser le taux d'échec observé et la proportion d'élèves qui ne trouvent pas d'emploi à leur sortie de l'école.

3- L'université

L'Afrique a besoin d'un enseignement supérieur valable en qualité et en nombre d'étudiants. L'Université forme les hauts administrateurs, les meilleurs enseignants, les industriels de qualité supérieure, les commerçants et les agriculteurs les plus performants. L'objectif et l'ambition de mettre en place des études universitaires de haut niveau est de permettre à l'Afrique de participer au progrès mondial dans les domaines scientifique, technique et culturel, d'offrir la possibilité des hauts salaires et des métiers plus intéressants mais aussi de favoriser le développement économique en améliorant la durée de vie moyenne des personnes (espérance de vie à la naissance), en facilitant la formation des paysans et surtout en consolidant le niveau de vie des individus dans une perspective de croissance économique soutenue. Mais, l'organisation et la démocratisation de l'enseignement supérieur imposent des lourdes responsabilités car l'avenir des pays africains dépend de la compétence et du courage avec lesquels les universitaires africains vont exercer leurs fonctions de cadres supérieurs. L'université africaine évolue en fonction des capacités de ses responsables et de ses étudiants : les étudiants africains doivent accepter et respecter les mesures imposées par les autorités universitaires africaines. Selon Mohamed Tamim¹⁴, l'organisation et le fonctionnement des universités africaines dépendent du budget de l'Etat et donc de la situation économique et sociale du pays (crise et croissance). La règle générale est qu'un étudiant ne doit pas passer plus de 3 ans dans le premier cycle et dans le second cycle. Mais, en principe, il n'y a pas de limite au nombre de redoublements. Un étudiant peut passer facilement de faculté en faculté et de filière en filière et surtout il n'y a pas d'orientation obligatoire. Cependant, les universités africaines doivent permettre aux étudiants, quel que soit leur nationalité, d'acquérir un niveau d'études et de connaissances comparable à l'échelle

¹⁴ Mohamed Tamim « *Le spectre du Tiers-Monde : Théorie de la thiersmondisation* ». Essai de décembre 1998, page 30 à 50.

internationale. Un tel niveau d'études et de connaissances est à la fois une chance et une opportunité car il permet de trouver rapidement un emploi et de s'intégrer, sans peine, dans la vie active et d'y être efficace.

Les universités africaines sont souvent engorgées. Pierre Merlin¹⁵ a constaté que dans l'Afrique francophone, les effectifs universitaires sont étonnants. Les étudiants sont nombreux et leurs chiffres peuvent doubler ou tripler. Cette croissance explosive s'explique par les facilités d'entrée et de maintenir un rythme régulier dans le système universitaire. On a constaté que la situation de l'étudiant est avantageuse en Afrique francophone car les bourses sont distribuées librement et libéralement : dans les grandes universités 50% à 70% des étudiants sont boursiers (Pierre Merlin)¹⁶. Dans les universités anglophones, les dépenses correspondent aux bourses et aux subventions pour les étudiants ne portant que sur 12% environ de leurs budgets (Pierre Merlin)¹⁷. Dans les universités francophones, les dépenses qui correspondent aux bourses et aux subventions ne concernent qu'environ 56% des étudiants. Les budgets publics sont affaiblis par le financement des bourses et des avantages en nature accordés aux étudiants (soit la moitié du budget disponible) : les dépenses liées au paiement du personnel universitaire représentent environ 27% du budget total ; les dépenses consacrées à l'achat du matériel universitaire (laboratoires et centres de recherche publics et privés, livres et manuels de bibliothèque) représentent environ 3% du budget total ; les dépenses consacrées à la recherche représentent seulement 1% du budget total (Pierre Merlin)¹⁸. On peut donc comprendre que les universités africaines sont actuellement dans une impasse.

En effet, l'Afrique manque d'ingénieurs d'agriculture, de génie civil et de mécanique, de bons spécialistes du commerce et de l'organisation, d'ingénieurs et de techniciens pour la maintenance des installations mécaniques et électriques, de techniciens de niveaux intermédiaires entre les ingénieurs et les ouvriers pour l'agriculture et pour la qualité des industries. En plus du chômage des étudiants qui fait peur à tous les niveaux de la société, la qualité de l'enseignement supérieur est déplorable en Afrique. Les enseignants, les étudiants, les employeurs et les fonctionnaires s'accordent à déplorer la médiocrité du niveau de l'enseignement supérieur africain. Finalement, l'afflux des étudiants dans les salles de travaux dirigés ou de travaux pratiques, la pauvreté des laboratoires et des centres de recherche publics et privés, la pénurie de manuels et de livres dans les bibliothèques, la présence dans les universités de très nombreux étudiants n'ayant pas vraiment les aptitudes et la volonté nécessaires pour suivre un enseignement supérieur, constituent un ensemble de difficultés auxquelles les autorités africaines de l'éducation doivent absolument faire face le plus rapidement possible. Remarquons qu'un grand nombre d'étudiants africains poursuit ses études en Europe, en Amérique ou en Asie et qu'une grande partie de ces étudiants qui ont fini leurs études préfèrent rester travailler en Occident.

En conséquence, Pierre Merlin¹⁹ remarque que dans les années 1960 et 1970, l'Afrique a fait un effort gigantesque dans le domaine de l'éducation nationale car le nombre total d'élèves est passé de 13 millions en 1960 à plus de 55 millions en 1980 et des dizaines de milliers d'écoles ont été construites. Des centaines de milliers d'enseignants ont été recrutés.

¹⁵ Pierre Merlin. « *Espoir pour l'Afrique* ». Préface de Jacques Diouf et Jacques Delors. Deuxième édition : Présence Africaine, 1998. Page 320 à 330.

¹⁶ Pierre Merlin. « *Espoir pour l'Afrique* ». Préface de Jacques Diouf et Jacques Delors. Deuxième édition : Présence Africaine, 1998. Page 321 à 332.

¹⁷ Pierre Merlin. « *Espoir pour l'Afrique* ». Préface de Jacques Diouf et Jacques Delors. Deuxième édition : Présence Africaine, 1998. Page 318 à 333.

¹⁸ Pierre Merlin. « *Espoir pour l'Afrique* ». Préface de Jacques Diouf et Jacques Delors. Deuxième édition : Présence Africaine, 1998. Page 319 à 334.

¹⁹ Pierre Merlin. « *Espoir pour l'Afrique* ». Préface de Jacques Diouf et Jacques Delors. Deuxième édition : Présence Africaine, 1998. Page 300 à 341.

Entre 1960 et 1980, les taux de scolarisation sont passés de 36% à 76% pour le primaire, de 3% à 16% pour le secondaire et enfin de 0,2% à 1,2% pour le supérieur (Pierre Merlin)²⁰. Cette croissance du secteur de l'enseignement va croissant avec celle des activités industrielles impliquant, à son tour, une maîtrise plus ou moins relative de la natalité et de la mortalité en Afrique (Tableau n°3, Annexe n°1).

II- LES PROBLEMES MAJEURS DE L'EDUCATION EN AFRIQUE

L'éducation, en Afrique, est l'un des problèmes majeurs que le continent doit traiter avec beaucoup de délicatesse. A l'heure actuelle, le quotidien africain, la mauvaise gestion des finances publiques et privées, l'étroitesse du système éducatif et le fait que les pays africains dépendent de plus en plus des métropoles européennes et extra-européennes supposent que ces pays africains ont des lourdes tâches à accomplir dans l'organisation de l'enseignement et de l'économie afin de pouvoir atteindre un niveau de croissance et de développement comparables à celui des pays industriels. Les difficultés linguistiques, financières et éducatives persistent encore.

A- Les difficultés linguistiques

Le choix d'une langue nationale qui doit être imposée à tous les citoyens d'un même pays est problématique en Afrique dans la mesure où chaque pays africain est composé d'une multiplicité de dialectes parlés à l'échelle des clans, des tribus et des ethnies. La diversité linguistique touche tous les pays africains sans exception et soulève, dans l'organisation économique, financière et politique, des difficultés d'ordre social. Les pays comme le Cameroun (environ 600 dialectes), la Côte d'Ivoire (60 dialectes), le Congo Kinshasa (300 dialectes) ou le Nigeria qui traversent cette même difficulté linguistique, se voient de plus en plus avec l'obligation de choisir, parmi les dialectes nationaux, un dialecte qui sera transformé en une véritable langue nationale, africaine, organisée, structurée et rationalisée. La sélection est souvent rude parce qu'elle provoque des guerres civiles et des pressions sociales parfois sanglantes ou débordantes que les autorités étatiques ont du mal à contrôler et à maîtriser. Un certain nombre de mesures sont prises pour tenter de résoudre ce problème linguistique aussi complexe que dur à gérer. Au Niger et au Sénégal depuis les années 1990, des nouvelles expériences sont mises en pratique pour tenter de restructurer et élaborer une langue nationale. La méthode de substitution linguistique est celle préférée puisque dans les écoles primaires de ces pays respectifs deux langues sont enseignées aux petits élèves du cycle primaire. Au Niger depuis les années 1990, l'un des dialectes nigériens a été choisi à l'unanimité par les citoyens nigériens. Ce dialecte sélectionné est en ce moment enseigné en substitution avec la langue française comme première langue dans les écoles primaires nigériennes. Au Mali, l'école bilingue « Banankoroni » a été bâtie en 1979 pour faire partie des quatre écoles spécialement conçues pour expérimenter l'introduction des langues nationales africaines. Les élèves qui ont fréquenté cette école ont donc connu l'apprentissage de la langue « bambara » (Olivier Meunier)²¹. Les études empiriques montrent que ce dialecte, en tant que deuxième langue au Niger, fonctionne localement mais au niveau continental les Africains ont une lourde tâche à accomplir quant à la construction d'une langue nationale dans chaque pays. Concernant l'expérience réalisée au Niger et au Mali, il faut maintenant améliorer les notions grammaticales, les expressions orales, la conjugaison et

²⁰ Pierre Merlin. « *Espoir pour l'Afrique* ». Préface de Jacques Diouf et Jacques Delors. Deuxième édition : Présence Africaine, 1998. Page 299 à 342.

²¹ Olivier Meunier. « *Education, diversités culturelles et stratégies politiques en Afrique subsaharienne* ». Cultures africaines. Edition : L'Harmattan, 2001, page 163 à 179.

l'orthographe. En Tanzanie, le « swahili » est enseigné depuis que le pays a été proclamé indépendant. Cette expérience tanzanienne est, certes, laborieuse mais semble fonctionner en Tanzanie, au Kenya et en Zanzibar à côté de la langue anglaise qui s'impose de plus en plus dans les pays anglophones et partout dans le monde. L'objectif et l'avantage sont que les Tanzaniens savent lire, écrire et communiquer entre eux en « swahili ».

B- Les difficultés financières

Sur le plan financier depuis les années 1990, Pierre Merlin²² a souligné que la progression si rapide du nombre d'écoles et d'universités construites et des taux de scolarisation et d'alphabétisation a été freinée voire même arrêtée par les énormes difficultés économiques et financières que rencontrent les Africains. Les pays africains les plus pauvres n'ont pas encore réussi à réaliser une scolarisation intégrale dans le primaire car leurs budgets sont encore surchargés. Ces pays se trouvent dans une impasse et sont loin d'atteindre les objectifs fixés par la Conférence des Etats africains sur le développement de l'éducation en Afrique tenue à Addis-Abeba en mai 1961, par la Conférence mondiale sur l'éducation tenue du 5 au 9 mars 1990 à Jomtien en Thaïlande et par la Conférence sur la recherche tenue à Abidjan en décembre 1993 (Pierre Merlin)²³. Ce qui freine l'avancée du programme éducatif défini par ces trois conférences est le coût élevé de la scolarisation : l'enseignement coûte cher surtout l'enseignement technique et professionnel qui est encore rare en Afrique. Les études statistiques ont montré que l'enseignement des divers degrés par rapport au niveau de ressources exprimé par le produit national brut (PNB) ou par le produit intérieur brut (PIB) par habitant exprimé en parité de pouvoir d'achat (PPA) en Afrique a un coût plus élevé qu'en Asie ou en Amérique latine. Or, le PNB et le PIB mesurent quantitativement le poids de l'effort fourni par un pays pour l'éducation en tant que l'une des composantes essentielles de la croissance et du développement économiques. En effet, il faut en moyenne en Afrique l'équivalent de la production totale de 8 personnes pour financer les études d'un seul étudiant alors qu'en Asie et en Amérique latine la production d'une seule personne suffit à financer les études d'un seul étudiant. De même comme pour l'éducation de base, le coût de l'éducation secondaire par élève comparé au revenu moyen par habitant est élevé en Afrique : pour scolariser 100 élèves africains, il faut faire des dépenses équivalentes au revenu total de 50 à 80 habitants alors qu'en Asie ou en Amérique latine il suffit de l'équivalent de revenu de 20 à 25 personnes pour financer ces 100 élèves (Banque Mondiale)²⁴. Les experts ont pensé que le recours à l'enseignement privé pourrait soulager les finances publiques. Mais, l'expérience a révélé que cette démarche a nettement entraîné et accentué les inégalités de chance entre les enfants des familles pauvres et ceux des familles aisées car seules les familles riches peuvent financer les études privées de leurs enfants. Par ailleurs dans tous les pays africains, la participation financière des parents ou des étudiants aux dépenses d'éducation pose des difficultés à résoudre. Les uns s'opposent, dans cette participation, de la nécessité de limiter les charges de l'Etat alors que les impôts qui pèsent sur les contribuables sont estimés très faibles. Les autres pensent que la tâche des décideurs est particulièrement mauvaise en matière d'éducation.

A travers le tableau n°2, on peut suivre l'évolution du coût unitaire annuel dans l'enseignement public en pourcentage du produit national brut (PNB) par habitant exprimé en

²² Pierre Merlin. « *Espoir pour l'Afrique* ». Préface de Jacques Diouf et Jacques Delors. Deuxième édition : Présence Africaine, 1998. Page 311 à 314 et 333 à 334.

²³ Pierre Merlin. « *Espoir pour l'Afrique* ». Préface de Jacques Diouf et Jacques Delors. Deuxième édition : Présence Africaine, 1998. Page 310 à 315.

²⁴ Banque Mondiale. « *L'Education en Afrique subsaharienne* », 1996, page 60 à 80.

parité de pouvoir d'achat (PPA). Dans les pays francophones, le coût de l'enseignement augmente du primaire au secondaire, évolue à la baisse dans le supérieur et le chômage des diplômés reste plus important : certains villages et quartiers pauvres des villes africaines tentent de construire eux-mêmes les écoles de leurs enfants ; certaines familles financent les études de leurs enfants qui entrent librement dans l'enseignement supérieur ; certains étudiants travaillent au noir pour financer leurs études. Dans les pays anglophones, le coût de l'enseignement augmente dans le primaire, dans le secondaire et dans le supérieur mais le chômage des diplômés reste moins important (l'Etat finance les étudiants strictement sélectionnés en contrôlant le secteur informel de l'économie).

Tableau n°2 : Coût par élève ou étudiant par an de l'enseignement public en pourcentage du PNB/tête en PPA.

	Primaire	Secondaire	Supérieur
Afrique intertropicale	15	62	80
Afrique francophone	23	86	10
Afrique anglophone	12	51	60
Pays en développement	14	41	37
Pays industriels	22	24	49

Source : Banque Mondiale, l'Education en Afrique subsaharienne, 1996, page 75.

C- Les problèmes de qualification

Sur le plan éducatif et/ou pédagogique, l'Afrique possède un grand nombre d'instituteurs et de professeurs compétents et dévoués. Mais, le chômage des diplômés et la mauvaise qualité de l'enseignement, à tous les niveaux, sont deux obstacles qui inquiètent les observateurs et les spécialistes en Afrique. Dans beaucoup de pays africains, la majorité des étudiants quittent l'enseignement supérieur avec ou sans diplôme (le DEUG, la Licence, la Maîtrise,...) et se trouvent au chômage durant plusieurs années. Les études statistiques ont révélé aussi que de nombreux chômeurs sont parmi les bacheliers et parmi les élèves qui ont suivi quelques années d'enseignement secondaire. De plus, comme le coût de l'enseignement supérieur par étudiant et par an est très élevé, les pays africains ont des difficultés, d'une part, pour financer un programme adéquat de mise en œuvre d'un système éducatif et, d'autre part, pour assurer son fonctionnement pérenne. Une telle situation fait apparaître une profonde inadéquation de l'enseignement aux besoins réels des pays africains et à la nature de l'économie et de la société africaines. Depuis 1974, le problème de l'inadéquation de l'école à la vie et aux besoins des sociétés se pose dans plusieurs pays africains²⁵. Les écoles et les universités africaines fabriquent des chômeurs, des migrants et des déracinés culturels. La qualité de l'enseignement dans les pays africains est, en général, fort défectueuse et se dégrade encore depuis quelques années : la qualité de l'éducation en Afrique subsaharienne est nettement inférieure aux normes mondiales²⁶. Cette situation est, à l'heure actuelle, très grave et critique car l'absence d'une solution rapide risque de mettre en péril la crédibilité du système éducatif africain déjà menacé par le chômage et par les crises financières. On peut noter que « tous les systèmes éducatifs africains ont été bâtis sur les modèles européens ». Sur le plan purement scolaire, les études ont montré que dans les zones rurales moins de 20% des jeunes arrivent jusqu'au CM2, que dans tous les pays les classes sont souvent surchargées (60 à 100 élèves par classe) et qu'aussi la pénurie partielle ou totale de bancs, de pupitres et de manuels scolaires est devenue caractéristique en Afrique (Pierre Merlin)²⁷. Les programmes d'enseignement dans les écoles primaires et dans les lycées doivent être révisés : « Nous

²⁵ Amadou Mahtar M'Bow, cité par Pierre Merlin « *Espoir pour l'Afrique Noire* ». Deuxième édition, 1994, page 100 à 140.

²⁶ Amadou Mahtar M'Bow, cité par Pierre Merlin « *Espoir pour l'Afrique Noire* ». Deuxième édition, 1994, page 99 à 141.

²⁷ Amadou Mahtar M'Bow, cité par Pierre Merlin « *Espoir pour l'Afrique Noire* ». Deuxième édition, 1994, page 98 à 142.

avons un enseignement secondaire général qui produit des intellectuels infirmes de leurs dix doigts²⁸».

Les problèmes financiers, éducatifs ou pédagogiques entraînent les pays africains dans une sorte de dépendance vis-à-vis de l'extérieur. L'aide internationale en matière d'enseignement est consacrée en partie (puisque la corruption et le détournement des fonds venant de l'Etat ou de l'aide internationale existent encore dans tous les pays africains) à des constructions de bâtiments, à l'achat de matériels scolaires et à l'envoi de professeurs coopérants pouvant intervenir dans l'enseignement secondaire ou universitaire. L'aide extérieure doit ainsi soutenir l'effort des Etats dans l'organisation et dans le maintien de l'enseignement à un rythme et à un niveau satisfaisants. C'est pourquoi les pays demandeurs de l'aide extérieure doivent présenter des objectifs réalistes et des programmes éducatifs convaincants aux pays bailleurs de fonds. Mais, l'aide extérieure n'est pas une fin en soi et n'est pas toujours suffisante pour couvrir les besoins nationaux en matière d'éducation. Le problème majeur est qu'en général, les pays en développement (Côte d'Ivoire, Corée du Sud, Cuba,...), notamment tous les pays d'Afrique consacrent peu d'hommes et peu de ressources à la recherche. La capacité à imiter la recherche des autres a des limites en même temps que les pays bailleurs de fonds ont limité l'aide internationale parce que ces pays, en grande majorité industriels, veulent conserver le monopole des décisions et d'exercer ainsi un contrôle strict sur tous les pays en développement. La domination des pays industriels sur le reste du monde commence dans les domaines où tous les pays du Tiers-Monde échouent : l'éducation est l'un des domaines faibles que connaissent les pays africains depuis l'indépendance du continent.

D- La marginalisation des scientifiques

Dans l'ensemble des pays en développement et notamment dans les pays africains, la marginalisation du personnel scientifique tient à ce que les pouvoirs publics n'ont pas besoin de lui pour se maintenir en place car les armes, les munitions de l'armée et de la police, les moyens de télécommunication et de transport, les techniciens et les instructeurs proviennent de l'étranger. De même, les autorités étatiques n'ont pas toujours de culture scientifique, on arrive au pouvoir par un coup d'Etat militaire ou par influence familiale ou par fraude électorale. Les rares scientifiques et intellectuels (médecins, enseignants, avocats, ingénieurs, économistes,...) ou ceux qui n'avaient pas terminé leurs études et qui sont appelés à devenir chef d'Etat, cela reste peu avantageux pour l'apprentissage et pour la recherche scientifique parce qu'en général, l'autorité suprême de l'Etat se concentre dans sa fonction de diriger le pays et de se maintenir au pouvoir aussi longtemps que possible : jusqu'à nos jours, les Africains ne sont pas encore habitués aux principes de la démocratie. Dans un autre contexte, les études ont montré que l'enseignement général a toujours été la grande priorité accordée par les pouvoirs publics africains et l'enseignement technique, par son coût élevé et par le fait que les générations africaines ont toujours été attirées par les formations académiques, est jusqu'à présent délaissé. « Les Africains, après l'indépendance, ont mis l'accent sur la formation académique plutôt que sur l'enseignement technique ... les universités étant fières d'insister sur les belles-lettres, les arts et la formation de juristes au dépens des disciplines techniques²⁹ ». En outre, dans la plupart des pays en développement, les universités ne comportent pas des laboratoires ou des centres de recherche et les groupes de recherche créatifs opèrent dans un vide social complet car soit ces groupes de recherche (environ 34% des chercheurs africains partent à l'étranger selon l'article du *Monde* « Les chercheurs du Sud expatriés organisent l'aide à leurs pays d'origine », le 17 Janvier 2004) travaillent pour la

²⁸ Amadou Mahtar M'Bow, cité par Pierre Merlin « *Espoir pour l'Afrique Noire* ». Deuxième édition, 1994, page 97 à 143.

²⁹ Julius Nyeréré, ancien Président de la République de Tanzanie à la Conférence « *High Technology and Development, n°1* », Niamey le 16.

reproduction des universités afin d'accéder à un grade supérieur ou de justifier des travaux et des publications, soit leurs résultats et leurs recherches n'intéressent personne dans le pays même s'ils sont utiles ailleurs. Le problème est qu'une fois le grade acquis et les publications effectuées, la recherche est alors rarement poursuivie. A ce propos, en Tunisie en 1960, le Président Habib Bourguiba³⁰ a déploré publiquement le manque des techniciens et le peu d'intérêt que ses compatriotes accordent à l'enseignement technique. Quarante ans plus tard, l'enseignement technique de base s'avère, en effet, toujours mal financé et le statut social de ses diplômés n'a guère changé. Dans certains pays africains, les travaux pratiques dans les universités sont supprimés par décision ministérielle. Finalement, les pays africains qui ont mieux réussi dans le domaine de l'éducation, ont à l'heure actuelle de gros problèmes de chômage de jeunes diplômés alors que ces pays ont un grand manque de personnel qualifié pour répondre à un grand nombre de besoins nationaux immédiats.

Dans les pays arabes d'Afrique, l'apprentissage et la recherche scientifique, s'appuyant sur la base de la civilisation occidentale, se heurte au conformisme, à la tradition et à la docilité. Les concours et les grandes écoles sont inconnus : le clientélisme et le favoritisme de la féodalité constituent la règle. Le monde arabe africain (4/5 de ces pays ont au moins le pétrole) est souvent un simple marchand d'hydrocarbures comme le pétrole et le gaz naturel, c'est pourquoi les tardives réalisations pétrochimiques comme celles de l'Arabie saoudite (SABIC) se trouvant sur la Mer rouge ne peuvent pas réellement donner le change. Les sciences humaines et sociales sont, dans la majorité des cas, critiquées par les étudiants arabes pendant que les sciences exactes suscitent des réticences pour leur matérialisme et sont supposées neutres. « La religion a ainsi fini par investir tous les lieux de l'espace social, du culturel au scientifique³¹ ». Les hommes de science et de culture sont les premières victimes de ces souffles et problèmes ravageurs, ce qui implique leur départ à l'étranger.

Deux inquiétudes et deux faiblesses apparaissent en conséquence en Afrique. D'un côté, il faut commencer par restructurer et contrôler l'économie nationale de manière à redonner confiance à la jeunesse africaine en la proposant des programmes et des systèmes de bourses plus fiables. Les restrictions budgétaires épargnent avec régularité la police et la défense. De l'autre côté, l'apprentissage et la recherche scientifique se heurtent aussi à la discrimination et à l'ostracisme politique. En Tunisie, un centre de recherche économique et sociale a été menacé et marginalisé dans les années 1960 parce que ses travaux de recherche n'intéressaient pas le ministre de l'éducation de l'époque qui a démontré que ce centre de recherche accumulait trop d'erreurs.

Finalement, le Tiers-Monde se définit en tenant compte de la consommation calorifique inférieure à 2 500 calories par jour, de la faible couverture sanitaire et de la faible durée de vie moyenne, du faible revenu annuel par habitant, de la consommation énergétique inférieure à 600 kilogrammes équivalent pétrole par habitant, du faible taux d'alphabétisation et de la forte croissance démographique. Un pays en développement s'identifie donc par le faible revenu brut par tête et par an, par la faible part de l'industrie dans le produit national brut et par le faible taux d'alphabétisation lié à un faible taux d'industrialisation et à un taux élevé de croissance démographique. Quelles sont donc les nouvelles directions ou orientations à suivre?

III- VERS UN NOUVEAU PROGRAMME EDUCATIF AFRICAIN

Les problèmes que pose le système éducatif dans chaque pays africain obligent les hauts responsables africains de l'éducation et les institutions internationales (UNESCO, PNUD, Fonds Monétaire International et Banque Mondiale) de commencer à penser à une réforme

³⁰ Le Président de la Tunisie Habib Bourguiba, cité par Mohamed Larbi Bouguerra « *La recherche contre le Tiers Monde* », page 21.

³¹ Richard Mimouni, cité par Mohamed Larbi Bouguerra « *La recherche contre le Tiers Monde* », page 22.

urgente et radicale. Ces hauts dirigeants ont fait des propositions en rapport avec les recommandations des institutions de « tutelle » (Banque Mondiale, FMI).

A- Les points de départ

La réforme porte sur un certain nombre d'idées s'appuyant sur les impacts de la scolarité sur la croissance. Ceci voudrait dire que le contenu de l'enseignement devra tenir compte du contexte économique. Or, l'avenir africain dépend effectivement de l'agriculture subsistancielle et des possibilités de développement d'un marché intérieur. Les politiques éducatives doivent intégrer cette donnée fondamentale car les élèves qui ont réussi dans l'enseignement secondaire vont pouvoir suivre les études universitaires dépendant du budget de l'Etat (et donc de la situation économique et sociale nationale) pour devenir les cadres nécessaires aux activités économiques, culturelles et administratives du pays. Les initiateurs de la réforme ont défini deux objectifs. Le premier est que l'élève ou l'étudiant soit bien instruit pour qu'il puisse aborder la vie active et fournir un travail plus rentable. Le deuxième est d'arriver à définir les conditions d'entrée dans le secondaire, l'amélioration de l'efficacité de l'enseignement, un ajustement du nombre d'élèves aux besoins estimés de l'économie afin d'abaisser le taux d'échec observé et la proportion d'élèves ou d'étudiants qui ne trouvent pas d'emploi à leur sortie de l'école (Tableau n°3, Annexe n°1).

Tenant compte de cette réforme, l'école reste le meilleur endroit pour donner tout ce qui est culture générale et technique à la jeunesse. Les entreprises ou les exploitations agricoles sont mieux placées que les établissements scolaires publics ou privés pour donner aux jeunes une formation pratique et efficace. Selon cette réforme, il faut créer une collaboration étroite entre le système éducatif et les entreprises afin de trouver la solution à la fois la plus efficace et la moins coûteuse pour cette formation. Et pourtant, les économies africaines et le chômage ne permettent pas de continuer à créer et à favoriser l'enseignement technique à cause du coût élevé de cet enseignement.

Pour faire face au problème du chômage en Afrique, Pierre Merlin³² souhaiterait que les hauts responsables de l'enseignement supérieur attirent l'attention des gouvernements et des populations sur la gravité de la crise : dans beaucoup de pays africains, la moitié (1/2) ou les deux tiers (2/3) des diplômés de l'enseignement supérieur sont au chômage ou ont des emplois temporaires ou subalternes. Ces hauts responsables trouvent que les difficultés économiques plongent l'étudiant dans une situation difficile car le marché de l'emploi fait penser que la formation des étudiants répond mal aux besoins réels de l'économie. Pour échapper aux problèmes de l'emploi, certains étudiants africains préfèrent rester longtemps à l'université en prolongeant la durée de leurs études. Le chômage cumulatif des générations des étudiants, tous les niveaux confondus, conduit le plus souvent au désespoir ou à la révolte.

B- Le contenu d'une réforme

Les hauts responsables africains (ministères de l'éducation) ont formulé quatre grandes propositions. D'abord, l'université africaine doit admettre, en priorité dans son sein, les jeunes qui sont vraiment aptes à étudier de façon à former les élites de l'avenir africain. Ensuite, une sélection est indispensable, pour ce choix, à l'entrée de l'enseignement secondaire, avant la classe de seconde (surtout dans le système éducatif francophone où le chômage des diplômés est plus important qu'ailleurs) et à l'entrée de l'université. Pour cela, l'université doit être réservée aux candidats ayant le baccalauréat avec mention (plus de 11/20). Au Sénégal, les

³² Richard Mimouni, cité par Mohamed Larbi Bouguerra « *La recherche contre le Tiers Monde* », page 21 et 22.

candidats doivent adresser directement leurs demandes aux établissements où ils souhaitent entrer. Ces établissements vont recruter en fonction des places disponibles et de leurs budgets pouvant assurer un enseignement supérieur de qualité. En outre, le redoublement d'une année à l'autre, ne devrait pas être autorisé si l'étudiant a obtenu moins de 7/20 à l'examen et le nombre de passages d'une filière à l'autre ou d'une faculté à une autre ne devrait pas dépasser le chiffre un. Enfin, les bourses doivent être attribuées en fonction des besoins du pays et sont réservées aux étudiants qui n'ont pas redoublé plusieurs fois une année et qui ont des critères d'excellence et dont les parents ont peu de ressources.

Ces quatre propositions soulèvent des limites parce qu'elles peuvent poser des problèmes aux jeunes africains qui ont suivi un enseignement secondaire et qui souhaitent poursuivre leurs études à long terme. Les autorités africaines de l'éducation plaident en faveur d'une restructuration : il s'agit de mettre en place des structures pouvant recevoir les étudiants aptes à un enseignement universitaire avec notamment la construction des grandes écoles professionnelles, d'agriculture, de commerce, de gestion, de mécanique, d'électricité s'ouvrant à la préparation des diplômes de brevet de technicien supérieur (BTS). L'Afrique a déjà des cadres de grande qualité issus de l'enseignement supérieur long. Mais, elle souffre d'une pénurie de cadres moyens. Certains ministres africains de l'éducation pensent qu'il serait donc utile de créer de nombreuses écoles assurant des formations assez spécialisées de deux à trois ans. Ces grandes écoles spécialisées pourraient être régionales, nationales ou internationales, ce qui en réduirait le coût pour l'ensemble des pays africains concernés. La concertation du Sénégal a provoqué une participation de la communauté universitaire (enseignants et étudiants) à la préparation des décisions concernant les effectifs et la gestion budgétaire.

C- Pour rendre la réforme plus efficace

Le but essentiel est de créer des collaborations et des coopérations entre les universités africaines et les entreprises publiques et privées d'Afrique et d'ailleurs : il s'agit de permettre aux universités africaines de s'ouvrir vers l'extérieur. Durant la vie universitaire, l'étudiant doit prendre l'habitude d'être en contact avec les entreprises, des exploitations agricoles grâce à l'organisation des stages d'au moins deux mois dans une entreprise. En ce sens, les initiateurs de cette réforme pensent que pour rendre l'apprentissage plus efficace, il serait profitable de substituer des professeurs universitaires avec des professionnels de l'agriculture, de l'industrie et du secteur tertiaire ayant des responsabilités sur le terrain. Ce dernier point aiderait les étudiants à choisir leurs métiers et à orienter leurs études vers un objectif plus précis. Il faut, enfin, créer une bonne liaison université-secteur productif qui serait un des fondements nécessaires du redressement socio-économique. En effet, le marché du travail est encore difficile à pénétrer dans les grandes villes africaines. On peut constater que le secteur informel ouvre des possibilités aux étudiants qui voudront travailler à temps partiel pendant leurs études universitaires (pouvoir concilier les heures de cours par rapport à leurs projets temporaires) : travailler pour financer ses études. Les étudiants qui adopteraient cette démarche verraient ce qu'est l'activité professionnelle et pourraient mesurer mieux l'intérêt de leurs propres études. Ces étudiants auraient plus de chance de trouver un emploi à leur sortie de l'université. Ce système est, à l'heure actuelle, pratiqué aux Etats-Unis d'Amérique et dans les universités françaises.

Tenant compte du contenu de l'enseignement, il faut éviter la trop grande spécialisation qui est un défaut dérivant du système universitaire français parce que ce défaut se trouve dans tous les pays de l'Afrique francophone où le chômage des diplômés est plus accentué qu'ailleurs. A l'échelle mondiale, les cadres scientifiques, techniques ou juridiques sont peu fréquents à un dixième près. A l'inverse, durant leurs carrières, la majorité des cadres a un

rôle polyvalent à jouer dans la gestion du personnel et du budget, dans les prévisions économiques et dans les négociations à caractère économique et social. De plus, un étudiant doit posséder une culture générale dans plusieurs disciplines (économie, histoire, géographie, mathématiques, physique, chimie, biologie, géologie,...). L'objectif est ici d'améliorer la qualité de l'enseignement à tous les niveaux.

Toutes ces propositions et ces mesures doivent permettre de transformer les structures de l'enseignement en prenant en considération l'évolution du secteur productif de l'économie nationale et mondiale. Pour pouvoir restructurer le milieu scolaire et améliorer ainsi la qualité de l'enseignement universitaire, il est important de commencer par valoriser réellement les diplômes et encourager le recrutement des étudiants par les employeurs. D'autres mesures s'ajoutent pour compléter cette initiative : instaurer l'autorité régionale et internationale indépendamment des pressions locales pour faire passer les examens et délivrer les diplômes ; améliorer les conditions et la qualité des moyens matériels disponibles et suffisants ; construire des bibliothèques bien équipées en livres et en manuels, en ordinateurs et en appareils plus modernes et plus sophistiqués de laboratoire.

Le poids démographique et politique des classes moyennes en Afrique est toujours faible et cela provoque une désarticulation dans le recrutement des élèves et des étudiants à tous les niveaux : en général, les enfants des familles bourgeoises réussissent mieux leurs études alors que les enfants des familles pauvres (celles qui acceptent que leurs enfants aillent à l'école) ont tendance à échouer pour des raisons familiales (le travail des enfants,...), financières (coût de l'enseignement) et/ou éducatives (chômage des diplômés). De même, l'Afrique connaît des carences industrielles et donc le travail salarial est encore peu fréquent surtout dans les petits villages et dans les quartiers où l'économie informelle ou de troc est très développée. Ainsi, le monde paysan africain est à restructurer pour favoriser la formation et la croissance d'une classe productive agricole plus rentable et plus efficace. Le secteur privé (entreprises et établissements associés) est peu développé en Afrique où il est souhaitable d'ouvrir progressivement le continent aux économies de marché.

Le tableau n°3 (annexe n°1) récapitule les analyses que nous avons fait depuis la naissance de l'école européenne en Afrique. La relation entre l'indicateur du développement humain (IDH) et le produit intérieur brut (PIB) par habitant exprimé en parité de pouvoir d'achat (PPA) aide à mieux cerner les difficultés que rencontrent les systèmes africains (éducatifs et économiques) : tous les pays industriels ont un IDH et un PIB plus élevés ; tous les pays en développement ont un IDH et un PIB moyens ou faibles ; si l'IDH est élevé, moyen ou faible le PIB l'est aussi. Cela veut dire que si le politique est favorable à l'organisation de l'éducation nationale, les citoyens notamment les pauvres disposent d'un pouvoir politique garanti par un système de droits civils et politiques. Ces citoyens instruits peuvent ainsi revendiquer ou solliciter plus efficacement des mesures susceptibles de créer des conditions économiques et sociales favorables pour tout le pays.

CONCLUSION

Jusqu'au XV^e siècle, l'Afrique ne disposait d'aucune structure scolaire sauf en Egypte où quelques « madrassas » ont été construits vers la fin du Moyen-Âge pour permettre à la jeunesse égyptienne d'apprendre à lire et à écrire en arabe mais aussi de connaître les piliers et certains principes fondamentaux de l'Islam.

Depuis le XIX^e siècle, le rôle des missions religieuses européennes (France, Grande Bretagne, Allemagne, Portugal,...) a été déterminant dans la construction des écoles partout en Afrique sauf au Congo Kinshasa où les agents du roi Léopold II de la Belgique ont été les premiers à développer la même conception de l'école conformément aux programmes scolaires élaborés par la France. A la sortie de la colonisation, le nombre total d'élèves ou d'étudiants africains a été environ de 13 millions, plusieurs milliers d'écoles ont été construites, les taux de scolarisation étaient de 36% dans le primaire, 3% dans le secondaire et 0,2% dans le supérieur. En 2001, le nombre total d'élèves ou d'étudiants africains était de 72,8 millions dans le primaire, 23,7 millions dans le secondaire et 1,66 millions à l'université. Les taux moyens de scolarisation étaient 72,1% dans le primaire, 30,1% dans le secondaire et 17,3% à l'université. Les études statistiques ont révélé que si le secteur de l'enseignement progresse bien, celui de l'industrie l'est aussi parce que la natalité et la mortalité sont contrôlées de façon efficace. Les études statistiques ont aussi révélé que les pays africains rencontrent des difficultés de nature et d'origine diverses. Les difficultés d'ordre linguistique supposent que le choix d'une langue nationale parmi plusieurs dialectes nationaux est très complexe en Afrique parce que ce choix peut provoquer des guerres civiles sanglantes. Les difficultés d'ordre financier, lorsqu'on compare l'Asie, l'Amérique latine et l'Afrique, on remarque que c'est en Afrique où le coût de l'enseignement est le plus élevé. Les difficultés d'ordre éducatif ou pédagogiques sont surtout alimentés par le chômage accru des diplômés et par la marginalisation des scientifiques en Afrique.

En revanche, les autorités ministérielles et universitaires des pays africains ont entamé des réformes en collaboration avec les institutions internationales de « tutelle » (Banque Mondiale, FMI) pour tenter de corriger les imperfections apparues au cours du temps mais aussi pour promouvoir des mesures susceptibles de relancer le processus d'apprentissage et donc de mener à bien la production industrielle africaine. La natalité et la mortalité restent des problèmes démographiques qui ne sont pas encore résolus parce qu'en Afrique l'école n'est pas encore entrée dans les mœurs et le secteur de l'industrie n'est pas encore développé. C'est pourquoi les taux de croissance démographiques africains évoluent entre 2% et 4% alors que ceux des pays industriels (France, Grande Bretagne, Allemagne, Etats-Unis d'Amérique,...) convergent vers zéro.

En réalité, la solution est-elle à rechercher dans les pays membre de l'OCDE, auprès des institutions internationales de « tutelles » ou seulement au niveau des Etats africains ? En effet, la relation entre éducation et industrialisation est évidente et affirmative : un indicateur de développement humain (IDH) élevé implique un taux d'industrialisation élevé et un taux de croissance démographique faible ; un indicateur du développement humain faible implique un taux d'industrialisation faible et un taux de croissance démographique élevé. Ce qu'il faut souligner est qu'en Afrique et dans les pays membres de l'OCDE les problèmes de l'éducation sont, à l'heure actuelle, très nombreux et très importants : l'analphabétisme et l'illettrisme demeurent encore de part et d'autre même si en Afrique environ 50% des Africains sont analphabètes et/ou illettrés, ce qui justifie que beaucoup de pays africains sont dans la misère ; les problèmes d'insertion professionnelle des jeunes soulèvent les difficultés liées à la pauvreté en Afrique et à l'exclusion dans les pays membres de l'OCDE ; enfin, l'inadéquation des formations aux besoins socio-économiques frappe surtout les pays africains où les formations techniques sont quasi-inéxistantes.

ANNEXE N°1

Tableau n°3: Les relations entre éducation et développement économique

	Espérance de vie à la naissance	Taux d'alphabétisation des adultes	Taux brut de scolarisation combiné des enfants	IDH	PIB par habitant en PPA
Tunisie	72,5	72,1	76	0,740	6 390
Cap-Vert	69,7	74,9	80	0,727	5 570
Algérie	69,2	67,8	71	0,704	6 090
Afrique du Sud	50,9	85,6	78	0,684	11 290
Guinée équatoriale	49,0	84,2	58	0,664	15 073
Gabon	56,6	71,0	83	0,653	5 990
Egypte	68,3	56,1	76	0,648	3 520
Sao Tomé-et-Principe	69,4	83,1	58	0,639	1 317
Namibie	47,4	82,7	74	0,627	7 120
Botswana	44,7	78,1	80	0,614	7 820
Maroc	68,1	49,8	51	0,606	3 600
Ghana	57,7	72,7	46	0,567	2 250
Comores	60,2	56,0	40	0,528	1 870
Lesotho	38,6	83,9	63	0,510	2 420
Soudan	55,4	58,8	34	0,503	1 970
Congo Brazzaville	48,5	81,8	57	0,502	970
Togo	50,3	58,4	67	0,501	1 650
Cameroun	48,0	72,4	48	0,499	1 680
Zimbabwe	35,4	89,3	59	0,496	2 280
Kenya	46,4	83,3	52	0,489	980
Madagascar	53,0	67,3	41	0,468	830
Gambie	53,7	37,8	74	0,463	2 050
Nigéria	51,8	65,4	45	0,463	850
Djibouti	46,1	65,5	21	0,462	2 370
Mauritanie	51,9	40,7	43	0,454	1 990
Sénégal	52,3	38,3	38	0,430	1 500
Guinée	48,5	41,0	34	0,425	1 960
Rwanda	38,2	68,0	52	0,422	1 250
Bénin	50,9	38,6	49	0,411	980
Tanzanie	44,0	76,0	31	0,400	520
Côte d'Ivoire	41,7	49,7	39	0,396	1 490
Malawi	38,5	61,0	72	0,387	570
Zambie	33,4	79,0	45	0,386	780
Angola	40,2	42,0	29	0,377	2 040
Tchad	44,6	4,2	33	0,376	1 070
Guinée-Bissau	45,0	39,6	43	0,373	970
Congo Kinshasa	40,6	62,7	27	0,363	680
Centrafrique	40,4	48,2	24	0,363	1 300
Ethiopie	45,7	40,3	34	0,359	810
Mozambique	39,2	45,2	37	0,356	1 140
Burundi	40,4	49,2	31	0,337	690
Mali	48,4	26,4	29	0,337	810
Burkina Faso	45,8	24,8	22	0,330	1 120
Niger	45,6	16,5	17	0,292	890
Sierra Leone	34,5	36,0	51	0,275	470
Afrique subsaharienne	46,5	62,4	44	0,468	1 831
Pays en développement	64,4	74,5	60	0,655	3 850
OCDE	77,0	-	87	0,905	23 363

Source : Rapport Mondial sur le Développement Humain . « Les Objectifs du Millénaire pour le développement : Un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté humaine », publié par le PNUD. Edition : Economica, Paris 2003, page 238 à 240.

BIBLIOGRAPHIE

- Bouguerra Mohamed Larbi. « *La recherche contre le Tiers-Monde* ». Multinationales et illusions du Développement. Edition : PUF, 1993.
- Coquery-Vidrovitch Catherine et Odile Goerg, Hervé Tenoux. « *Des histoires africains en Afrique* » : *Logiques du passé et dynamiques actuelles* ». Edition : L'Harmattan, 1998.
- Lievesley Denise. « *Statistiques comparées sur l'éducation dans le monde* ». Institut de la statistique de l'UNESCO, Montréal, 2003.
- Merlin Pierre. « *Espoir pour l'Afrique Noire* ». Préface de Jacques Diouf et Jacques Delors. Deuxième Edition : Présence Africaine, 1994.
- Meunier Olivier. « *Education, diversités culturelles et stratégies politiques en Afrique subsaharienne : Cultures Africaines* ». Edition : L'Harmattan, 2001.
- Mouandjo Pierre et B. Lewis. « *Crise et croissance en Afrique* ». Economie politique du XXI^e siècle, Tome1. Economie et Innovation, Innoval. Edition : L'Harmattan, 2003.
- Mouandjo Pierre et B. Lewis. « *Facteurs de développement en Afrique* ». Economie politique du XXI^e siècle, Tome2. Economie et Innovation, Innoval. Edition : L'Harmattan, 2003.
- Oman C. « *L'évolution de la pensée économique sur le développement* ». OCDE et Centre de développement, Paris, 1992.
- Perroux François (1903-1987). « *L'Economie du XX^e siècle*. Edition : Presse Universitaire de France (PUF).
- Pierre Albertini. « *L'Ecole en France* » XIX^e-XX^e siècles, de la maternelle à l'université. Edition : Hachette supérieur, Paris 1992.
- Sakiko Fukuda-Parr. Rapport Mondial sur le Développement Humain. « *Les objectifs du Millénaire pour le développement : Un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté humaine* », publié pour le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) par ECONOMICA, Paris 2003.
- Stamm Anne. « *L'Afrique de la colonisation à l'indépendance* ». Edition : Que sais-je ? Le point des connaissances actuelles. Presse Universitaire de France (PUF), juin 1998.
- Tamim Mohamed. « *Le spectre du Tiers-Monde, l'éducation pour le développement* ». Edition : L'Harmattan, 2002.
- Tronquoy Philippe. « *Développement et mondialisation* ». Cahiers français n°310. Edition : La documentation française, Septembre-Octobre 2002.